

Nouvelles de Suisse.

Zurich, 10 août.

Hier, les députés de Berne ont quitté Zurich précipitamment. La cause de ce départ n'est pas un mystère; aujourd'hui même, devaient se réunir à Berne les comités de district de la fameuse ligne populaire. L'événement est bien de nature à inspirer de l'inquiétude au gouvernement de ce canton.

Tandis que la ligne populaire délibère à Berne, c'est-à-dire au moment même où je vous écris, le comité des corps-francs est réuni à Zoffingue. Zoffingue est cette petite ville du canton d'Argovie, sur la frontière de Lucerne, qui leur a servi de quartier général, et d'où ils sont partis pour leur mémorable expédition. MM. Steiger et Boschenstein sont à Zoffingue.

C'est aujourd'hui pareillement que le canton de Vaud est appelé à voter sur la nouvelle constitution sortie des blucubrations de M. Druey et de ses collègues.

Ainsi, en ce moment même, la moitié de la Suisse est sur pied.

Lausanne, 8 août.

Plusieurs conseillers d'état radicaux parcourent le canton pour s'efforcer de faire accepter la nouvelle constitution et ils proclament partout (voyant bien que le peuple ne se fait pas illusion sur ce pitoyable travail) que le projet de cette constitution plongera le pays dans la plus affreuse anarchie.

On lit à ce sujet dans le Courrier suisse:

Qu'on n'oublie pas que nous vivons toujours sous la constitution de 1831, que cette constitution n'est pas encore abolie. D'où viendrait cette anarchie? Certes, ce n'est pas du parti conservateur libéral, qui ne veut que l'ordre et la légalité, ni des radicaux sincères, qui savent très bien que par ce moyen ils perdraient tout. Quant à la petite minorité, à qui l'envie ne manque pas de provoquer des désordres de toute espèce, pour parvenir, comme on dit, à pêcher en eau trouble, elle sait fort bien aussi qu'elle rencontrera la plus terrible résistance. C'est précisément elle qui, à son grand dépit, croit le moins à cette anarchie dans le cas où la nouvelle constitution serait rejetée.

Nouvelles de Portugal.

Lisbonne, 2 août.

Le programme de l'opposition contient en résumé ce qui suit:

La charte est un mensonge. Il faut diminuer les prérogatives de la royauté parce qu'elles sont préjudiciables au bien public. La charte des pairs doit être mise sur la même ligne que celle des députés. Il faut rétablir la loi électorale de 1837, faire une nouvelle division ecclésiastique; rétablir la garde nationale sur son ancien pied; régulariser l'armée de manière qu'elle ne soit pas incompatible avec la liberté et les ressources du trésor. Le manifeste de l'opposition annonce en outre que l'on réclamera les emplois publics d'un tiers. Qu'on régularisera l'avancement; le roi, la reine et les infans ont des dotations que le trésor ne peut pas payer; bientôt les revenus publics seront absorbés par la liste civile; il conviendrait que la reine et les infans fassent un sacrifice et donnent au pays l'exemple de dévouement; c'est ainsi que les citoyens trouveront moins onéreuses les charges qui pèsent sur eux.

Une amnistie large et complète rendrait leur patrie, leurs biens, leurs titres d'honneur aux exilés politiques. Que l'opposition arrive au pouvoir et l'on n'exceptera de l'amnistie que les ministres actuels et leurs partisans et complices. L'opposition ne peut sous-entendre au châtiment qu'elle a mérité, une faction antidémocratique. Ce sera une leçon utile pour l'avenir. Toutefois les chefs de l'opposition sont convaincus qu'ils ne sauraient réussir à l'aide d'un mouvement, et ils s'attachent à tirer le meilleur parti possible des élections. Il faut espérer que M. Costa Cabral ne laissera pas ses ennemis opérer la réforme électorale pour l'Espagne, dont les partis révolutionnaires s'entendent mieux que jamais. La situation des deux pays offre une grande analogie. Dans l'un et l'autre il y a un gouvernement fort, mais qui n'a pu encore faire rentrer dans les voies légales les révolutionnaires.

Une autre correspondance du Portugal dit que les ennemis du gouvernement, n'ayant pu réussir à entraîner les électeurs dans leur parti en employant les séductions et les promesses, ont résolu d'employer des moyens violents pour arriver à leur but. A Sinfals, Braga, Castello, Branco, Evora, Aveiro, Oliveira de Bragança, Villa-Nova, Degaza, Oliveira de Frades, Rusaacor, Oporto, Villa Nova de Famelizas, Moz et dans plusieurs districts de Braga, on incendie, on assassine, on profane des cris séditieux, et les autorités sont obligées de déployer la plus grande vigilance pour que la révolte ne s'étende pas. Beaucoup de citoyens frappés de terreur n'ont pu se rendre aux élections, et il y en a beaucoup qui, étant menacés, votent contre leurs convictions.

Un certain Joaquin Pinto Montenegro a organisé et commandé une bande d'assassins incendiaires composés de Portugais et d'Espagnols qui proclament que leur mission est de persécuter et d'exterminer tous les électeurs qui votent en faveur du gouvernement; sur plusieurs points les anarchistes se sont présentés armés, la dévastation a été grande, mais les urnes électorales ne répondent pas aux vœux de ces bandits qui expieront certainement leurs crimes. Comme cause de cet état d'anarchie on signale l'impunité dont jouissent les auteurs de crimes les plus atroces; par suite de la négligence de certains juges. Un parti qui accepterait de pareils défenseurs serait le jour où il aurait le pouvoir, le fléau de toutes les familles et entraînerait la ruine de toutes les institutions.

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 8 août.

Voici, d'après un bulletin de St.-Sébastien, arrivé aujourd'hui, le programme du prochain mouvement de la cour. La reine quittera St.-Sébastien le 16 août pour se rendre à Mondragon; elle y prendra les eaux de Santa-Aguada. S. M. devant prendre 9 bains, le séjour de la reine à Mondragon se prolongera jusqu'au 25 août. La reine partira ensuite pour Bilbao et de là elle ira à Pampelune où elle recevra S. A. R. le duc de Nemours vers le 1er septembre.

On dit que les ministres résidents à Paris partiront du 20 au 22 (cette date paraît être trop rapprochée pour être exacte) pour se rendre à Pampelune. Le but de la reine ne saurait être autre que l'intention de faire honneur aux princes français qui doivent venir visiter S. M.

Quelques troupes ont aujourd'hui quitté la capitale se rendant dans les provinces. Il est parti aussi des fourgons chargés d'objets nécessaires pour la réception des princes français; ces fourgons s'acheminent à Pampelune.

On croit que la division expéditionnaire qui de Guenca se dirigeait à Madrid et devait y arriver aujourd'hui, a suspendu sa marche. On croit qu'elle se rend en Navarre; du moins est-il assuré que le régiment de St-Ferdinand, le seul régiment d'infanterie de cette division, doit s'y rendre. Toutefois cette nouvelle mérite confirmation.

Quelques personnes assurent que le décret de convocation des Cortès paraîtra à la fin de ce mois dans la Gazette. Les sénateurs auront été nommés avant cette époque. Les premières lois dont les Cortès auront à s'occuper, seront la loi électorale et la loi de la liberté de la presse. El Castellano appréciant d'avance cette session, prétend qu'après le vote des deux lois et l'autorisation accordée au gouvernement pour toucher les impôts jusqu'à ce que les Cortès aient voté le budget; il conviendra de dissoudre le congrès et de procéder immédiatement aux élections conformément à la loi électorale. La représentation nationale conforme alors aux dispositions de la constitution de 1845, pourrait être réunie en mars ou en avril et se livrer à la discussion des budgets pour l'année 1845. Ce serait une manière de procéder très-constitutionnelle.

La Gazette publie aujourd'hui une dépêche de l'ambassadeur d'Espagne en Portugal: cette dépêche annonce que les navires venant du Midi de l'Espagne et de la France seront admis à libre pratique, sans quarantaine préalable, dans les ports de Portugal.

La direction du trésor a reçu l'ordre d'effectuer un paiement aux classes actives et passives des créanciers de l'état. De semblables événements sont si rares, que nous annonçons celui-ci à grand bruit, soit pour consoler et donner du courage aux personnes intéressées, soit pour que le reste de la nation célèbre ce phénomène. M. le ministre des finances, pour effectuer le paiement annoncé, a dû recourir à la banque de saint Ferdinand, et la supplier de lui avancer 14 millions à compte de la consignation de septembre!... La banque a bien voulu accéder à la demande du ministre, et paiera les traites tirées sur cet établissement jusqu'à la concurrence de la susdite somme. Mais on peut préjuger qu'en raison de l'anticipation qu'a dû demander le ministre et du déficit mensuel que laissent les 60 millions qu'il reçoit de la banque, le 4^e et dernier paiement que M. Mon pourra faire cette année aux classes passives des créanciers de l'état, n'aura lieu qu'à l'époque de Noël. C'est à nos lecteurs de décider si une pareille situation peut se prolonger, et si c'est là tout ce que l'on peut faire dans l'état de paix, de tranquillité et de prospérité où se trouve l'Espagne. (Heraldo.)

On nous écrit de Barcelone, 9 août:

La démission du général Concha de ses fonctions de capitaine-général de la Catalogne a produit une assez vive sensation dans notre ville. Divers commentaires circulent sur les motifs qui ont pu engager le général Concha à prendre cette résolution. Ses amis politiques alléguent comme cause principale de sa démission des altercations assez vives qu'il a eues avec le général Narváez pendant le séjour de ce dernier à Barcelone. Le général Narváez avait amené à sa suite en Catalogne un sieur Chico, ancien agent de police, sous le comte d'Espagne à Barcelone, et qui y a laissé de sanglants souvenirs. Cet agent qui exerçait à Madrid, depuis quelque temps, les fonctions de chef de la police secrète, s'était mis en rapport avec un club ultra-moderne, organisé récemment à Barcelone. Lors des derniers soulèvements à l'occasion du recrutement, et pendant que le général Concha, à la tête de ses troupes, combattait les révoltés, le sieur Chico, sur les ordres directs du général Narváez et d'après les indications des membres de ce club, mais en général par des sentimens de vengeance personnelle, a opéré l'arrestation de cent vingt personnes, toutes appartenant au parti progressiste. Le général Concha a demandé aussitôt la mise en liberté des prisonniers ou leur jugement immédiat. Le tribunal militaire a été saisi de cette affaire, et les accusés, traduits devant ce tribunal au nombre de cent, ont été reconnus innocents et relâchés. Mais il en reste vingt qui n'ont pas été jugés. Ceux-ci, déposés par ordre du général Narváez à bord du vaisseau le Soberano, ont été envoyés à Majorque, d'où ils doivent être transportés aux Philippines.

Outre ces griefs, on assure que le capitaine-général a été blessé de la destitution du chef politique, le colonel de Gispert, son beau-frère, et du secrétaire de ce dernier, M. Bardaxi, député au Congrès. Le nouveau chef politique, M. de Enciso, qui a pris déjà possession de son poste, a été chef politique dans la province de Soría, où on avait opéré l'arrestation du général Zurbarano.

Bourse de Madrid du 8 août.

(Cours officiel) 3 p. c. 30; à 60 j. — Le 5 p. c. n'est pas coté.

Nouvelles et faits divers.

Les pluies qui ne cessent de tomber, commencent à donner de sérieuses inquiétudes pour les récoltes en Belgique. On nous écrit que dans toutes les villes et communes de la Campine, et de la province d'Anvers principalement, des prières publiques et générales ont lieu pendant plusieurs heures chaque jour. A Malines, Lierre, Herenthals, Duffel, Turnhout, etc., les hommes se rendent par masses compactes en pèlerinage à une église de village renommée particulièrement pour appeler les bénédictions du ciel sur les fruits de la terre. C'est dans la commune de Lippeloo, entre Malines et Termonde. L'affluence des pèlerins y est devenue depuis quelques jours au moins aussi considérable qu'au célèbre village de Montaigu. Pendant la nuit même les routes sont couvertes. Les femmes et les enfans et tous ceux qui ne peuvent se rendre à Lippeloo, se réunissent dans chaque paroisse avant le coucher du soleil, et parcourent jusqu'à dix et onze heures du soir les chemins des stations de la croix (Kruiswegen), en récitant des litanies à haute voix comme aux jours de rogations. De temps à autre l'assistance se prosterne à genoux, élevant les bras au ciel pour implorer solennellement dans cette attitude la miséricorde de Dieu. L'utile d'ajouter que, spontanément aussi, les habitans de ces campagnes se sont interdits toutes distractions, même les plus innocentes. Le jeûne est rigoureusement observé pendant les neuvaines. Des messes sont dites tous les jours, d'après les prescriptions du cardinal-archevêque de Malines.

les grandes assemblées qui ont l'honneur de représenter le pays, l'adhésion qu'a obtenue la politique que je serai, la fidélité, la fermeté avec lesquelles, tout récemment encore et dans les moments les plus difficiles, le parti conservateur a soutenu cette politique, ne permettent pas à un homme de cœur de mépriser découragement, le moindre murmure. Certes il y a là de quoi supporter, de quoi surmonter, bien des attaques.

« Le dirai-je, Messieurs? je trouve qu'on est en vers l'opposition, envers la presse, envers les journaux; à la fois trop exigeant et trop timide. On leur demande une impartialité, une modération, une justice que nul comportement ne nous situations réciproques et la nature de notre gouvernement. Ils ont leurs passions, nous avons les nôtres. Acceptons, tolérons notre liberté mutuelle au lieu de nous en plaindre. Plus j'ai vécu de la vie publique et pratiqué le régime constitutionnel, plus je me suis convaincu que la liberté de la discussion, la liberté de la presse avaient des écarts à peu près insupportables de leur existence. Je ne crois pas, ces écarts plus excessifs, parmi nous et de nos jours, qu'ils n'ont été ailleurs et dans d'autres temps; et s'il est juste, s'il est indispensable de les réprimer quand ils touchent à ces choses sacrées, j'ai dû être au-dessus de toute atteinte, subissons-les sans émotion et de bonne grâce dans le cours habituel de nos travaux et de nos combats. C'est là une part du développement, de l'activité de la vie politique, et il en résulte, à tout prendre, beaucoup plus de bien que de mal.

« Mais, en même temps, que j'accepte franchement et sans me plaindre la liberté de la presse politique, ses écarts, ses injustices, ses rigueurs, je regarde comme une nécessité et comme un devoir de conserver avec elle la plus complète indépendance, de ne me laisser conduire ni par ses avis, ni par le besoin de ses éloges, ni par la crainte de ses attaques. Je n'applique en toute occasion à moi-même ce que je dis des autres, des vrais intérêts de mon pays, tels que ma raison les voit et les juge, et je ne me précipite point de ce que diront de moi les journaux. Il n'y a de politique digne et saine qu'à cette condition. (Applaudissemens.)

« Permettez-moi, messieurs, de vous engager à en faire autant. Vous qui approuvez nos principes et partagez mes convictions, vous, mes amis politiques, approuvez franchement la liberté de la presse. Lisez les journaux sans vous irriter ni vous plaindre de leur rudesse, de leur violence; mais gardez avec eux la pleine indépendance de votre pensée; jugez les hommes politiques, non d'après ce qu'ils se disent, mais d'après la connaissance personnelle que vous avez de leur caractère, de leurs antécédens. Appréciez les actes politiques, non d'après le tableau qu'on en fait dans les journaux, mais d'après leurs résultats dans le pays et pour le pays. Ne voyez point de colère, point d'humeur contre tout ce mouvement, tout ce bruit que la presse élève incessamment autour de nous; mais n'ayez de confiance, que dans les faits; dans votre propre jugement. Ainsi, seulement, vous ne serez les dupes ni les jouets de personne, et vous parviendrez, avec un cœur de sang-froid et de patience, à voir les choses et les hommes selon la vérité.

« Faisons, Messieurs, en ce moment même, un essai de cette méthode. Oubliez toute la polémique de notre politique que j'ai l'honneur de soutenir à été et est tout le jour l'objet de nos débats politiques, non dans ce qu'on en dit pour l'attaquer ou pour la défendre, mais dans les faits déjà accomplis par elle, dans ses résultats généraux, acquis, évidens. Que voulez-vous tous, que voulait la France en 1830? Repoussez une agression inique, invensée, contre nos lois et nos libertés; assurer la juste part du pays dans son gouvernement et son indépendance; mettre un frein à nos vices; donner à nos institutions et à nos lois une sanction définitive; faire à la fois, par nécessité et non par caprice, un acte obligé et décisif, au dedans de souveraineté, au dehors d'indépendance nationale, et en même temps ne pas rentrer dans la carrière des révolutions intérieures et des guerres extérieures; maintenir l'ordre en sauvant la liberté; maintenir la paix en disposant seuls, bien seuls, de notre gouvernement et de notre pays. N'était-ce pas là, Messieurs, je vous le demande, en 1830, le programme de la France? N'était-ce pas là, Messieurs, le vœu spontané, l'instinct vrai, le sentiment général de vous tous qui assistez à cette réunion de notre département, de notre département, de la France entière?

« Eh bien! Messieurs, quinze ans se sont écoulés depuis ces grands jours. Nous sommes pas d'hier, nous avons de l'expérience acquise et de la sagesse accomplie. Qu'est-il arrivé? Qu'a-t-il été fait depuis 1830?

« Au dedans, le gouvernement représentatif, le régime constitutionnel, se sont déployés, se déploient tous les jours librement et largement. Les lois sont promulguées, les lois sont exécutées, les lois sont appliquées; les grands pouvoirs institués par la charte marchent d'accord entre eux. C'est là vraiment le gouvernement représentatif, le régime constitutionnel, le régime de la charte. (Nouveaux applaudissemens.)

« Les libertés publiques sont chaque jour pratiquées, prouvées, développées. Vous assistez aux débats des chambres; croyez-vous qu'il manque quelque chose à la liberté de la presse? Vous lisez les journaux; la liberté de la presse vous paraît-elle opprimée? Vous faites de fréquentes élections; vous apercevez-vous quelque chose de la corruption et de la violence? Parce que je vous ai aidés quelquefois à réparer vos églises, à construire vos presbytères, à assurer une éducation à nos enfans, avez-vous cessé de voter librement et consciencieusement? Vous sentez-vous des hommes corrompus? N'avez-vous pas au contraire le sentiment, la certitude que vous êtes libres, que vous jouissez avec une sécurité entière de toutes vos libertés et de leurs fruits?

« Et au dehors, ne voyez-vous pas clairement, certainement, que le but du grand acte de 1830 est bien réellement atteint; que le gouvernement de notre pays n'est plus seulement un gouvernement d'Europe, mais que l'Europe, gouvernemens et peuples, lui porte une grande considération, et, en toute circonstance, compte sérieusement et convenablement avec lui? Les grandes questions auxquelles notre honorable président faisait allusion sont à l'heure, et la manière dont elles ont été récemment résolues, n'ont-elles pas fait une preuve convaincante de la juste part d'influence que nous appartenons, et des justes égards que nous rencontrons au dehors nos intérêts, nos idées et nos vœux?

« Et ces états constitutionnels qui vous ont formés autour de nous, que l'Europe respecte comme nous, qui se sont établis, qui s'affermissent chaque jour, par la faveur du mouvement imprimé et de l'ordre maintenu par nous; qui, sans modifier leurs institutions, s'appliquent à les rapprocher des besoins, de la Belgique, l'Espagne, la Grèce, ne sont-ils pas la suite de ce grand acte de 1830, de l'influence, et je crois pouvoir dire avec un légitime orgueil, de l'abandonnant mérité que la France et son gouvernement exercent au profit d'une politique libérale et modérée, qui sait comprendre à la fois les besoins nouveaux des hommes et les conditions éternelles de l'ordre?

« Tout cela s'est accompli, tout cela s'accomplit chaque jour, Messieurs, sans violence, sans guerre. Nous avons réussi à consommer une révolution, à fonder un gouvernement nouveau; au dedans par la légalité, au dehors par la paix. A la hauteur des résultats se joignent la modération et la légitimité des moyens.

« Voilà, Messieurs, dans leur ensemble et leurs traits essentiels, les œuvres de la politique conservatrice que nous pratiquons. Voilà les faits tels qu'ils apparaissent à un spectateur nouveau qui serait appelé pour la première fois à les considérer.

« Je n'hésite pas à le dire, Messieurs, et je le dis avec un orgueil juste et permis, car c'est de notre pays lui-même et de notre gouvernement tout entier que je parle; il y a là de quoi être satisfait et fier. Oui, Messieurs, ces grands faits, ces grandes réalisations, beaux et honorables en eux-mêmes, utiles et féconds pour nos enfans comme pour nous-mêmes, qui ont déjà valu un temps de gloire à ce pays, et qui voudront au temps à venir tant de sécurité, de liberté, de prospérité, tout cela est l'œuvre de ce pays et de son gouvernement fermement unis et marchant ensemble dans la voie régulière de nos institutions.

« Voilà, Messieurs, c'est à sa sagesse, à son dévouement éclairé et indéfectible, à la France, que sont dus les premiers hommages de la reconnaissance publique. Et la sagesse et le dévouement du roi sous d'autant plus précieux, qu'il les inculque et les inspire tous les jours à cette noble famille royale, à ces princes qui ont déjà cherché et trouvé la gloire dans le service de la France. Que notre attachement, que notre dévouement, Messieurs, soit à la France, à son roi, à son gouvernement royal; que notre ferme concours soit à la France, à son roi, à son gouvernement royal. Persévérons, de concert avec elle, dans notre politique de conservation. L'esprit de suite est la première nécessité de ce genre de gouvernement, et la plus grande difficulté des gouvernemens libres. Que le parti conservateur en donne l'exemple; et nos plus simples, comme nos plus grands citoyens, toutes les familles dans leur modeste existence, comme l'état dans ses glorieuses destinées, auront les mêmes fruits et le même honneur.»

M. Guizot a été accueilli d'une triple salve d'applaudissemens. M. Guizot a été regardé chez M. le maire par tous les électeurs. Il a été accueilli à l'antique et belle église de Saint-Pierre-sur-Dives.

M. Guizot est parti de retour au Val-d'Auge à sept heures du soir.

— On mande d'Alger, 7 août, que M. le maréchal duc d'Isly est arrivé de Dellys à Alger, le 5, à bord du steamer le *Grégois*. Les opérations exécutées dans la Kabylie de l'est se sont bornées à raffermir dans l'obéissance les tribus qui étaient fidèles et à ramener celles qui s'étaient laissées entraîner à des démonstrations hostiles. Parmi celles-ci, la première contre laquelle on a eu à agir a été les Beni-Ouaguenoun. Après la destruction de leur ville de Tikobain, qui se composait d'un millier de maisons et celle de plusieurs dacheras plus ou moins importantes, ces montagnards ont pris le parti de reconnaître de nouveau notre domination. Ils ont payé l'impôt en argent et en bestiaux. L'armée s'est portée ensuite chez les Beni-Djennad qui étaient dans le même cas et qui se sont décidés à revenir à nous; on a reçu deux impôts en numéraire; mais quant aux bœufs, ne voulant pas leur enlever les moyens de faire les prochains labours, M. le maréchal leur a restitué ces animaux, générosité qui aura sans doute quelque influence sur la conduite ultérieure de ces hommes chez lesquels la passion de l'indépendance n'exclut pas les sentiments de reconnaissance. La défection des Beni-Ouaguenoun et des Beni-Djennad avait été forcée par leurs voisins les Beni-Raten. Après ces opérations, il ne reste plus rien à faire, si ce n'est d'entamer le pays qui n'a pas encore fait sa soumission.

— On écrit de Berlin le 11 août: Depuis hier il circule ici une nouvelle très-importante, bien qu'elle ne soit pas réjouissante. On dit que les négociations entamées entre le *Zollverein* et le gouvernement brésilien viennent d'être rompues. Ce dernier, à ce qu'on prétend, exige des concessions qui ont empêché précédemment la France et l'Angleterre de conclure des traités avec lui.

— Dans la matinée du 13, par suite des aveux d'un individu arrêté et des renseignements qu'il a fournis, la justice a découvert et saisi les instrumens et machines qui servaient depuis plusieurs mois à la fabrication de faux timbres, qui étaient plus particulièrement apposés sur les lettres de voitures dont les grandes maisons de commerce font un usage journalier.

Voici de quelle manière la fraude dont la police vient de surprendre le secret, était exercée:

Ce sont généralement les garçons de recettes qui, dans les maisons importantes sont chargés d'aller au timbre pour y faire apposer les lettres de voiture du timbre sec et du timbre en noir dont elles doivent être revêtues. Ce timbre coûte 35 centimes, soit 385 fr. par mille. Les contrefacteurs, qui s'étaient mis en rapport avec un certain nombre de garçons de recettes, leur fournissaient le faux double timbre pour le quart du prix qu'eût coûté le véritable, 100 francs environ; mais, toutefois, les garçons de recette qui profitaient de cette fraude, dans la crainte d'éveiller les soupçons qui eût fait naître la cessation de leurs relations habituelles avec l'administration du timbre royal, ne faisaient usage que pour moitié ou pour les trois quarts de la consommation de leurs maisons respectives du faux timbre, continuant à faire apposer le véritable sur un certain nombre de lettres de voiture dont ils faisaient usage concurremment avec les autres.

Le nombre des individus arrêtés jusqu'à ce moment sous prévention d'être auteurs ou complices du crime de contrefaçon du timbre de l'état s'élève à douze.

Il paraîtrait que le préjudice que cette fraude aurait causé au trésor serait très-considérable, et que ce serait la diminution sensible du produit de cette nature de recettes qui aurait donné l'éveil sur l'existence d'un faux timbre dont l'imitation est d'ailleurs tellement parfaite, qu'il a été difficile d'en constater la fausseté.

— *Suicide d'un enfant.* — Le *Morning Chronicle* rapporte le suicide d'un enfant de dix ans dont le corps a été trouvé flottant dans le canal du Régent. Il résulte de l'enquête que cet enfant, contrarié de quelques corrections, avait dit, quelques jours avant, à son jeune frère, âgé de sept ans: « Tom, retourne à la maison, et dis à ma mère qu'elle ne me verra plus vivant. » Il n'a que trop bien tenu parole.

— *Affreuse catastrophe à Nantes.* — Dimanche dernier, 10 août, troisième et dernière journée des courses de Nantes, au moment où la lice allait s'ouvrir pour le prix de barrières, que devaient courir des amateurs, l'une des barraques contenant les spectateurs s'est tout à coup écroulée, et plus de mille personnes, femmes, enfans, vieillards, se sont trouvées ensevelies sous les débris de l'édifice. Un cri de terreur a retenti dans tout l'hippodrome, et bientôt les cris des blessés et des mourans lui a répondu. Deux personnes sont mortes sur le coup, une autre est mortellement blessée, et l'on compte plus de quatre-vingts autres personnes plus ou moins dangereusement blessées, dont une vingtaine au moins ont les membres fracturés. La barrique, construite en planches de sapin, contenait un millier de spectateurs. On attribue généralement ce grave malheur à l'incurie de la police, chargée de vérifier la solidité des établissemens de cette nature.

— Les journaux anglais continuent à s'occuper assidûment de Vidocq. Sous le titre de *Funeste événement*, le *Satyrical* publie l'anecdote suivante, destinée à mettre les mérites de l'habile artiste sous un nouveau jour:

« Au *Cosmorama*, lundi dernier, dans l'après-midi, Vidocq venait de jouer son rôle de charlatan italien, au grand amusement de ses auditeurs; il s'était retiré pour changer de costume, lorsqu'un monsieur qui était présent se mit à disserter le mérite de la représentation, dont il parla en termes défavorables, disant qu'il n'avait rien fait qu'il ne fût prêt à exécuter avec une égale célérité.

Plusieurs personnes élevèrent la voix pour défendre Vidocq, et la discussion commença à s'échauffer, lorsque tout à coup le spectateur, qui venait de parler, les traits de son visage se contractèrent, et il tomba soudainement par terre, rendant du sang par la bouche.

La consternation se peignit aussitôt sur toutes les figures; on pensa que le malheureux s'était brisé un vaisseau; tout le monde se leva pour lui porter secours, et l'on se disposait à aller chercher un médecin, lorsque le monsieur ouvrit les yeux, et avec un regard impossible à décrire, dit: « Ne craignez rien, mesdames, et messieurs, dit-il; c'est moi, Vidocq, et Dieu merci, je me porte parfaitement bien. »

De longs et bruyans applaudissemens accueillirent cette sortie adroite, et récompensèrent le nouveau *Pratice* de son adresse et de sa métamorphose.

— *Loups à Dieppe.* — On écrit de Dieppe que, dans la nuit du

6 au 7 de ce mois, cinq loups se sont introduits dans le parc de moutons d'une ferme à Auberville, commune d'Envermeu. Des claies ont été renversées ou brisées par les loups pour se frayer un passage. Le fermier, averti du désastre, vers trois heures, n'a trouvé à son arrivée que quelques débris des moutons qui avaient été dévorés les premiers.

De 172 moutons que renfermait le parc, 58, dont quelques-uns étaient légèrement blessés, ont été retrouvés dans les environs; 82 ont été ramassés éparpillés dans les champs où les poursuivaient les loups vers Saint-Agathe et Notre-Dame d'Alhermont, à 9 kilomètres d'Auberville; enfin 32 n'ont pas encore été retrouvés. Le propriétaire du troupeau, accompagné des gens de sa maison et guidé par les traces du carnage, s'est mis à la poursuite des loups, qui n'ont lâché prise que vers quatre heures du matin.

VARIÉTÉS.

ARMÉNIE ET PERSE.

LA VILLE DE VAN. — MONUMENS ASSYRIENS. — LES PALAIS PERSANS DE KHOIE. — NA PÊTE DES PELHÉVANS À TABRIZ.

(Suite — Voir notre journal d'hier.)

En continuant de monter au château, nos guides, qui comprenaient tout l'intérêt que nous prêtions à observer les restes de l'antiquité, nous faisaient voir çà et là des espèces d'escaliers taillés dans le roc et composés de quatre à sept marches. Le rocher, disaient-ils, fut autrefois taillé de la sorte parce que les anciens maîtres de ces lieux venaient s'asseoir sur les banquettes pour jouir de l'admirable perspective qui se déploie aux regards. Ces espèces d'escaliers sont en effet très-multipliés dans les différentes parties du rocher de Van. Je conçois qu'au premier coup d'œil on n'en devine pas bien la destination première; ce n'est qu'après avoir parcouru le château et m'être rendu compte du rapport que ces divers aménagemens pouvaient avoir les uns avec les autres, que je fis par remarquer qu'ils suivaient tous les sinuosités du rocher et pouvaient avoir appartenu à une même ligne courbe qui aurait encoché le plateau supérieur. Il était évident d'ailleurs que ces marches qui descendent toutes vers la ville n'étaient pas destinées à être fréquentées. Il est clair pour moi que ces travaux ont été exécutés dans le but d'établir les fondations d'une muraille dont les blocs d'Iskété-Kapousi seraient les anneaux, et qui se serait prolongée dans tout le pourtour du rocher pour former l'acropole de Sémiramocerte. Ces sortes de fondations, que l'on appelle à *redens*, sont encore usitées de nos jours pour les fortifications établies sur le roc. On en voit des exemples à Malte et dans plusieurs villes anciennes de l'Asie-Mineure. Si l'on en croit la tradition, ce serait Timour qui, furieux de la résistance que lui avait opposée Meser, fils de Cara-Moustapha, et jaloux des travaux gigantesques qui à cette époque barbare étaient si célèbres dans la contrée, donna à ses troupes l'ordre de démolir les fortifications du château. Elles ne s'acquiescèrent que trop bien de leur tâche, car aujourd'hui il ne reste plus pierre sur pierre des anciens ouvrages assyriens. Nous dûmes apprécier la faveur que nous faisait Timour-Bey en nous donnant accès dans l'intérieur de cette forteresse où jamais un habitant du pays n'eut la faculté d'entrer.

Après avoir suivi un chemin sinueux entre deux murs crénelés, nous arrivons à la porte du château. Un vieux capidji, qui date du temps du sultan Selim, nous demande par un étroit guichet notre laissez-passer, que le *bamhachi* ou chef de bataillon lui exhiba en bonne forme. Après avoir franchi cette porte, nous nous trouvons dans l'intérieur du château, que les habitans appellent Ghourab (Corbeau). Nous atteignons bientôt le point culminant du rocher qui, en plusieurs endroits, a été aplani de main d'homme. On ne saurait se faire une idée de l'état de dévastation dans lequel se trouve cette forteresse qui, dans le Kardistan, passe pour imprenable. Ce ne sont partout que ruines et amas de débris. Les citernes, taillées dans le roc, sont comblées; la garnison, composée d'une vingtaine de *nizam*, reçoit la provision d'eau journalière par un vieux Kurde, prisonnier depuis vingt ans, qui aurait pu recouvrer sa liberté, mais qui, sans famille et séparé de sa tribu, continue à remplir son modeste et pénible ministère. Ce château intérieur était divisé en trois cours ou esplanades: celle qui se trouve le plus à l'ouest forme le point culminant du Ghourab. On ne peut avoir l'espérance de trouver aucun débris d'antiquité dans ces murailles qui remontent à peine au XIII^e siècle. Toutes les pierres assyriennes ont sans doute été rompues pour fabriquer les moellons de petit échantillon avec lesquels ont été bâties les casernes.

Dans la partie orientale du château, il y a une dépression dans le rocher, qui a été taillée de main d'homme. On y arrive en suivant un sentier assez difficile, et l'on se trouve sur une sorte de terrasse qui donne accès à de vastes salles taillées dans le rocher. Le plan de ces chambres souterraines ressemble à celui du Khorkor. La première salle d'entrée a 10 mètres de long sur 6 mèt. 50 cent. de large, et 8 de hauteur. Les deux petits côtés de ce rectangle communiquent avec deux chambres de 3 mètres 90 cent. de long sur 2 mèt. 80 cent. de large. Une porte s'ouvre sur le côté parallèle à la porte d'entrée, et donne accès dans une salle plus intérieure, de 6 mètres 30 cent. de long sur 4 mètres 50 cent. de large, dont les petits côtés communiquent également à deux chambres. Enfin, une troisième chambre intérieure, de 5 mètres de long sur 2 mètres 80 cent. de large, termine cette suite, la plus considérable de toutes celles qui occupent le rocher de Van. On est effrayé du travail et du temps qu'a coûté un pareil ouvrage, quand on voit que le roc dans lequel il est creusé est tellement dur, qu'on peut à peine l'entamer avec le fer. Une de ces chambres était remplie d'une construction de briques et de bitume, qui mettait plusieurs corps à l'abri des injures des curieux; mais, il y a une vingtaine d'années, le gouverneur, s'étant persuadé que cette chambre, qu'on appelait le puits de bitume, contenait une partie des trésors mystérieux que l'imagination des habitans place dans les entrailles de ce rocher, fit commencer des travaux qui se continuèrent pendant plusieurs années; on démolit toute la construction de briques et de bitume, et les débris couvrent

aujourd'hui le sol de la chambre. J'ai remarqué que l'odeur de ces fragmens est identiquement la même que celle qui s'exhale de certaines catacombes de l'Egypte.

Parmi les morceaux informes qui couvrent le sol, je remarquai des portions d'ossements enveloppés d'un épais tissu de toile d'un brun rougeâtre comme celle qui enveloppe les momies. Ces sépultures, qui datent, ainsi que tout porte à le croire, du temps où ces grandes salles furent creusées dans le roc, paraissent d'une simplicité qui n'est pas d'accord avec le luxe de travaux que l'exécution de ces cavernes sépulcrales a nécessitées. D'ailleurs, il serait difficile de savoir si les fouilles du gouverneur ont été couronnées de succès, et si l'on a trouvé des objets d'art ou des talismans qui l'aient récompensé de ses peines. Une des chambres voisines contient parmi les débris une certaine quantité d'ossements humains, dont la blancheur dénote l'origine moderne. Ce sont, dit-on, les restes de quelques janissaires gardiens du château, ou peut-être quelques prisonniers kurdes qui ont expié leur rébellion par une mort ignorée dans les prisons du château.

Dans l'angle en retour que forme le rocher, se trouve encore une autre chambre sépulcrale, communiquant à quatre petites pièces qui n'offrent rien de particulier. En remontant avec difficulté sur la grande place, on trouve une batterie composée de quelques pièces démontées, seule défense du château.

(La suite à demain.)

NOUVEAUX

En vente chez A. J. VAN WEELDEN, Libraire à La Haye.
La seconde édition, revue et corrigée.

LOI DU 19 JUIN 1845,

TARIF DES DROITS D'ENTRÉE, DE SORTIE ET DE TRANSIT

DE TOUS EFFETS, DENRÉS ET MARCHANDISES,
QUI SERONT IMPORTÉS, EXPORTÉS OU QUI PASSERONT EN TRANSIT,

PAR
LE ROYAUME DES PAYS-BAS.

Prix : 50 cents.

SOCIÉTÉ DE PAQUEBOTS A VAPEUR

ENTRE

le Havre et la Hollande

Le steamer *Hambourg*, capitaine MAREZAL, partira de Rotterdam le matin de mercredi, le 20 août.
S'adresser à M. Smith & Co., Amstcrdam, n. 170, à Rotterdam.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 15 Août.

	14 août.	15 août.
Dette active	24	64
Dito dito	3	77
Dite en liquidation	3	—
Dito dito	4	100
Dite des Indes	4	100
Dito	3	98
Société de Commerce	4	100
Act. du lac de Harlem	5	—
Chemin de fer du Rhin	4	—
Act. du Chemin de fer Holland.	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	—	100
Dito dito 1828 & 1833	—	100
Inscript. au Grand Livre	6	—
Certificats au dito	6	—
Dito inscriptions 1831 & 1833	4	100
Emprunt de 1840	5	94
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	92
Rente	5	—
Dette différée à Paris	5	—
Différé	5	—
Ardoins	5	23
Dito	3	27
Coupons Ardoins	5	—
Obligations Goll. & Comp.	5	—
Dito métalliques	5	118
Dito dito	3	64
France	3	—
Pologne	3	—
Brésil	3	—
Portugal	2	—

Bourse de Paris du 14 Août.

	13 août.	14 août.
Cinq pour cent	—	—
Trois pour cent	—	—
Emprunt Ardoins	—	—
Anc. différée	—	—
Nouv. dito	—	—
Naples	—	—
Pays-Bas	—	—
Belgique	—	—
États-Unis	—	—

Bourse de Londres du 13 Août.

3 1/2 % Cons. 99 3/8	— 2 1/2 % Holl. 62 1/8	— 4 1/2 % 100
27 1/2	— 3 1/2 % 88 1/8	— Portug. 64 1/8

Bourse de Vienne du 13 Août.

Métalliques, 5 % 114 — Dito, 4 % — Lots de 100, 120 — Lots de 250, 120 —

LA HAYE, chez Léopold Loebens.